RCS : ALBI
Code greffe : 8101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00248
Numéro SIREN : 483 616 058
Nom ou dénomination : ABAQUE ALBI

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2022 sous le numéro de dépôt 200

ABAQUE ALBI
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 8 Rue Honoré de Balzac,
81000 ALBI
483 616 058 RCS ALBI

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 23 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 23 décembre,
A 16 heures,

La société @COM.NUMERO 9, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 1 Rond Point de Flotis, 31240 ST JEAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 900 191 255 RCS TOULOUSE, Représentée par sa Présidente, Madame Célia CHARRIER,

Associée unique de la société ABAQUE ALBI,

En présence de Monsieur Olivier RAMARD, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, prenant acte de la démission de Monsieur Olivier RAMARD de son mandat de Président à compter du 31 Décembre 2021, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société **@COM.NUMERO 9,**
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 000 euros,
Dont le siège social est 1 Rond Point de Flotis, 31240 ST JEAN,
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 900 191 255
Représentée par sa Présidente, Madame Célia CHARRIER,
Société d'Expertise-comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables d'OCCITANIE.

Madame Célia CHARRIER, représentant la société @COM.NUMERO 9, remercie l'associée unique de la confiance qu'elle veut bien lui marquer, accepte les fonctions de Présidente et confirme qu'elle remplit elle-même ainsi que sa société les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société @COM.NUMERO 9
Représentée par Célia CHARRIER

